



Afrique et développement, Vol. XXXIX, No. 4, 2014, pp. 133–163
© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique,
2015 (ISSN 0850-3907)

Aide et Objectifs du Millénaire pour le Développement : un regard critique sur les stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne¹

Abdo Hassan Maman*

Résumé

Cet article fait une analyse critique de l'aide destinée au financement des OMD. Il montre les incertitudes liées à la grande poussée financière promise en 2005 destinée à l'Afrique subsaharienne pour rattraper le retard dans le financement des objectifs du millénaire. Non seulement cette promesse n'est pas tenue, mais aussi les progrès dans la réalisation des OMD ont été insuffisants. L'article pointe les limites des stratégies de réduction de la pauvreté qui sont subordonnées aux objectifs prioritaires des donateurs : assainissements financiers, bonne gouvernance et institutions crédibles. Elles ne sont pas des stratégies de développement, mais la façon de dépenser l'argent des donateurs. Le big push en aide du type plan Marshall ne peut pas, à cause des limites aux capacités d'absorption des pays africains, insuffler une dynamique nécessaire permettant de transformer les cercles vicieux du sous-développement en sentiers vertueux de croissance durable. La fin de la pauvreté passe par des efforts pour transformer les structures économiques africaines grâce à un processus d'industrialisation au sein des communautés d'intégration régionale. Ce développement animé par les structures privées et soutenu par les pouvoirs publics par l'entremise des stratégies efficaces et de long terme serait en mesure de créer les conditions pour sortir définitivement l'Afrique subsaharienne de sa dépendance alimentaire, commerciale et de sa marginalisation à l'échelle mondiale.

Abstract

This article analyzes critically the aid destined to finance MGDs. It shows uncertainties linked to the financial Big Push promised in 2005 to Africa Sub-Saharan to catch up the gap in financing these goals. Not only this promise isn't required but also the progresses of the realization

* Université Abdou Moumouni de Niamey. Email: hassanabdo1960@yahoo.fr

of the MGDs are insufficient. This paper shows the limits of poverty reduction strategies which are subordinated to the donors priority goals: financial stabilization, good governance and credible institutions. They are not development strategies but the way to spend donors' money. The big Push like Marshall Plan type cannot, regarding to the limits of capacity absorption of African countries, stimulate a necessary dynamic capable to transform the vicious circles of under-development in sustainable growth virtuous footpaths. The end of poverty passes by efforts to transform the African economic structures through an industrialization process within regional integration's communities. This development animated by private structures and supported by authorities by long run and efficient strategies, would be able to create favorable conditions to get out definitively Africa Sub-Saharan to its alimentary, commercial dependence and its marginalization at World scale.

Introduction

Construit sur l'axe opposé aux grands programmes dirigistes de type keynésien, le consensus de Washington³ a imprimé sa propre dynamique concurrentielle aux économies des pays africains sous-ajustement au cours de la période 1980-1990. Cette approche centrée sur le marché autorégulateur porte un regard critique sur les stratégies antérieures de développement. Les économies africaines anémiées et atones ont subi vingt ans durant les cures d'austérité, conditions pour bénéficier de l'appui financier des institutions de Bretton-Woods afin de faire face aux difficultés de leur balance des paiements. À la fin de la décennie 1990, malgré les mesures d'assainissement et de libéralisation, ces pays ont accumulé une dette extérieure énorme dont le service a dû contribuer à hypothéquer le potentiel de croissance. En effet, l'écart entre le taux de croissance réelle et le taux d'intérêt réel sur la dette a augmenté régulièrement le poids de l'endettement. Cet échec relatif aux politiques d'ajustement structurel a été mis en évidence par les Etats africains eux-mêmes et par les évaluations *ex post* qu'en faisaient les institutions financières internationales. Les réformes ont fragilisé ces pays dont le pouvoir reposait sur des financements et des pratiques que réprouvaient les programmes d'ajustement structurel (Cossy 2006). L'allègement de la dette des pays pauvres surendettés au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) n'a pas été effectué au rythme souhaité. Cette évolution suggère qu'en l'absence de nouvelles stratégies, les populations africaines prises par les trappes à pauvreté risquent de plonger davantage dans le dénuement. Ainsi, en septembre 2000, un consensus s'est dégagé au sein de la communauté internationale autour des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : combattre l'extrême pauvreté et la faim, les

pandémies, la mortalité infantile et maternelle, promouvoir l'éducation universelle, assurer l'égalité des sexes, protéger l'environnement, et constituer un partenariat mondial des acteurs socioéconomiques au service du développement. Ces huit objectifs entérinent une nouvelle approche de développement qui, basée sur l'obtention des résultats quantifiables, semble trancher avec les déclarations d'intention passées. Elle vise à apporter des réponses aux grands défis résultant de la pauvreté dans ses dimensions et ses manifestations les plus complexes. Ces OMD se déclinent en 21 cibles à atteindre avant la date butoir de 2015 et en 60 indicateurs de contrôle permettant de faciliter la coordination de l'aide. Leur atteinte nécessite la mobilisation d'importantes ressources additionnelles. Plusieurs initiatives visant à les financer ont été proposées par les pays industrialisés. Les stratégies de réduction de la pauvreté sont-elles en mesure de créer les conditions d'une gestion optimale des transferts des flux supplémentaires d'aide pour atteindre les OMD en Afrique subsaharienne? Cette réflexion traite des enjeux relatifs au financement des OMD. Elle ne cherche pas à être exhaustive, compte tenu de la diversité des thèmes associés à la problématique de l'aide au développement. Elle s'efforce, dans une approche critique, d'établir succinctement un état d'avancement des OMD et d'examiner les contraintes associées aux Documents de Stratégies de Réduction de la pauvreté (DSRP). Mais l'incertitude découlant du retard accumulé dans la progression de la réalisation des OMD a conduit à l'idée ancienne qu'il suffit d'une grande poussée financière pour atteindre ces objectifs à la date indiquée. Cela passe par l'usage des outils d'ingénierie financière par le truchement desquels les pays riches peuvent lever immédiatement des ressources en empruntant sur les marchés financiers, comme le propose l'initiative du Royaume-Uni. Cependant, cette polarisation sur le big push se heurte à de nombreuses limites dont, entre autres, celle liée à la capacité d'absorption des pays aidés. Le traitement de tous ces points est organisé comme suit. Le premier point expose la méthodologie utilisée, la revue de la littérature consacrée à la théorie de la grande poussée et des implications pratiques en termes d'efficacité et d'estimation des flux d'aide. Le deuxième présente et discute des résultats sur les OMD et les DSRP. Le troisième pointe les limites associées à la grande poussée financière et explore les pistes possibles pouvant dépasser les stratégies de réduction de la pauvreté.

Méthodologie, revue de la littérature et implications pratiques

Méthodologie

Nous avons opté pour une démarche proactive qui a consisté à collecter et à éplucher des informations statistiques relatives aux stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne et à l'aide publique au développement

contenues dans divers documents. Cette approche nous a conduit à circonscrire et à formuler le thème suivant en s'assurant de sa pertinence : « Aide et Objectifs du Millénaire pour le Développement : un regard critique sur les stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne ». Les échanges que nous avons eus avec certaines collègues nigériens et d'autres pays sur la relation entre l'aide publique au développement et les stratégies de réduction de la pauvreté nous ont conforté dans notre choix. Aussi avons-nous entrepris de rassembler une masse critique d'informations sur le thème à traiter en provenance de sources diverses, notamment celles des organisations multilatérales qui publient régulièrement dans leur site l'état d'avancement des OMD. Nous avons ciblé, entre autres, la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire international, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, la Commission des Nations Unies pour l'Afrique, la Commission de l'Union Africaine, la Banque Africaine de Développement, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques, l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. Les Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté des pays qui ont voulu les publier ont été consultés sur le site de la Banque Mondiale. Nous avons utilisé les travaux récents très influents sur les conditions de l'efficacité d'allocation d'aide au développement publiés dans des revues de renommées internationales en langue anglaise et française.

Le retard dans la réalisation des OMD a poussé en 2005 certains donateurs à proposer un accroissement massif et rapide des flux financiers afin d'accélérer la mobilisation de l'aide. Ce retour à la théorie de la grande poussée financière après un long exil va se confronter au problème de déboursement effectif des flux financiers et aux limites à la capacité d'absorption des pays receveurs. Nous avons, à cette fin, revisité les travaux sur le big push réalisés au cours de la décennie 1950-1960. Ce regain d'intérêt pour cette littérature qui a perdu sa crédibilité pour un temps sous l'effet des événements laisse à penser qu'il n'y a de neuf que ce qui a été oublié. Une fois encore, l'accent est mis sur la capacité des grands programmes d'aide extérieure à sortir les pays aidés des trappes à pauvreté. Cette revue de la littérature a été rapidement construite sur la base de notre cours d'économie de développement dispensé aux étudiants durant plusieurs années. Les travaux récents des auteurs des nouvelles théories de la croissance basées sur les rendements d'échelle croissants qui ont réhabilité le rôle de l'Etat ont été utilisés pour valider « un big push en aide » (Banque Mondiale 2005) guidé par des programmes de stratégies de réduction de la pauvreté propres aux pays candidats à l'aide. Ces stratégies de moyen terme devraient définir des plans nationaux clairs et des priorités pour atteindre les OMD et l'aide au développement doit au moins

doubler pour les cinq prochaines années. L'essentiel des revues, des ouvrages spécialisés, des documents des institutions multilatérales utilisés pour produire cet article figure dans la bibliographie.

Littérature sur la théorie de la grande poussée : les fondements théoriques

Nombre d'économistes ont pensé que les rendements d'échelle pouvaient être croissants dans l'industrie. Antonio Serra (1613) montre qu'en présence des coûts fixes, le développement de l'échelle de production entraîne une baisse des coûts moyens, ce qui équivaut à une hausse du produit net moyen. Adam Smith (1776) explique que la grande manufacture améliore les rendements en permettant une meilleure division du travail que dans les unités de production artisanales. Alfred Marshall (1890) met en évidence les externalités positives liées à la taille d'une industrie pour expliquer les bienfaits des rendements d'échelle croissants. Ainsi, les dynamiques de développement reposent sur l'essor des rendements croissants et la productivité des secteurs. Ces perceptions positives du concept de rendements croissants ont certainement influencé Paul Rosenstein-Rodan qui, en 1943, dans un excellent article fondateur intitulé « Le problème de l'industrialisation de l'Europe de l'Est et du Sud-Est », expose les fondements de la théorie de la grande poussée. Celle-ci est une variante de la théorie de la croissance proportionnée qui a largement dominé les travaux des économistes du développement des années 1950 dont les figures de proue sont : Rosenstein-Rodan (1943), Nurkse (1953), Scitovsky (1954) et Lewis (1955).

Selon cette théorie, deux cercles vicieux se renforcent mutuellement pour perpétuer les bas revenus des populations pauvres. Les faibles revenus induisent une faible capacité d'épargne qui reflète un faible niveau d'investissement. Cette faiblesse du capital disponible implique une basse productivité, laquelle découle à son tour de faibles revenus qui expliquent aussi l'étroite capacité d'épargne. L'autre cheminement circulaire relie l'étendue du marché, le revenu et l'investissement dans un pays économiquement sous-équipé. L'incitation à investir est faible par suite du pouvoir d'achat limité des agents, lequel découle de la faiblesse de leurs revenus réels, qui sont dus aussi à la faible productivité. Ce faible niveau de productivité résulte de l'étroitesse du capital utilisé dans la production qui, à son tour, explique la faible incitation à investir. Les entrepreneurs pris isolément ne peuvent avoir des débouchés suffisants pour leurs productions. Ces cercles vicieux de sous-développement sont résumés par la célèbre formule de Nurkse (1953) suivant laquelle « un pays est pauvre parce qu'il est pauvre », d'où la nécessité d'une grande poussée financière initiale.

Cette théorie suggère la manière de transformer ces cercles vicieux de pauvreté en sentiers vertueux de croissance. En effet, la solution pour sortir les pays les plus pauvres qui sont enfermés dans une trappe à pauvreté serait un apport massif de capitaux sous forme d'investissement financé par l'aide publique au développement pour leur permettre d'exploiter à la fois les complémentarités sectorielles et d'augmenter la demande solvable de façon à créer une croissance auto-entretenu. Mais ces investissements doivent être répartis entre tous les secteurs de façon concomitante afin de favoriser les complémentarités d'activités entre firmes : chaque entreprise particulière bénéficie d'un environnement technologique, infrastructurel, de main-d'œuvre, de savoir-faire d'autant plus favorable que l'ensemble de l'industrie se développe ; la firme profite ainsi d'un gain de productivité externe.

Certes, la théorie de la grande poussée était au départ proposée pour les pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est qui disposaient d'une infrastructure suffisante, mais manquaient de marché et d'opportunités d'investissement pour assurer leur décollage économique. Elle semble aussi applicable aux économies sous-développées d'Afrique, comme le suggère Arthur Lewis (1955) pour qui le développement de ces pays nécessite une coordination, car « les divers secteurs doivent grandir dans la relation juste avec les autres, ou ils ne pourront pas grandir du tout ». La synergie des activités économiques simultanément soutenues par les pouvoirs publics se traduira par « une croissance équilibrée où les divers secteurs se soutiennent mutuellement, progressant, à des vitesses comparables, sans distorsions structurelles et sans modification du comportement humain » (Nurkse 1961). Même si la croissance proportionnée peut revêtir plusieurs aspects (Guillaumont 1985), ses artisans ont un point commun, celui de proposer une répartition de l'investissement dans divers secteurs de l'économie afin d'assurer son efficacité et de contribuer de façon déterminante au démarrage du développement. Les implications de la théorie de la grande poussée pour les politiques de développement sont axées, entre autres, sur la remise en cause de la notion de priorité sectorielle et sur l'intervention étatique au travers d'un programme d'investissement public de grande envergure. Le développement économique ne se réduit pas seulement à sa dimension sectorielle. Il est le résultat du fonctionnement harmonieux d'ensemble résultant des effets externes⁴ et des rendements croissants générés par les complémentarités sectorielles. Il se mesure à l'aune de la simultanéité et de la synergie de différentes activités sectorielles. Il se présente ainsi comme la résultante de multiples équilibres. Passer d'un équilibre à l'autre résulte du génie des décideurs et des entrepreneurs privés et publics ainsi que de l'effet de masse suffisant, le big push (Jacquet 2009). La croissance de la

productivité serait forte et ses effets de diffusion amplifiés. Les théories de la croissance endogène développées par Paul Romer (1986), Robert Lucas (1988), Robert Barro (1990) n'ont remis au goût du jour l'hypothèse des rendements croissants qu'un demi-siècle après la théorie de la grande poussée. Les sources du développement économique se trouvent ainsi dans les activités humaines pouvant engendrer durablement plus de richesses qu'elles n'en consomment pour chaque agent. « Sauf en périodes de récessions, la production par habitant dans les pays du capitalisme avancé n'a cessé de croître depuis plus de deux siècles, mettant ainsi en lumière le rôle décisif de la productivité globale et des rendements croissants » (Généreux 2011).

Malgré ce progrès continu, la théorie économique néoclassique va privilégier une loi des rendements d'échelle décroissants à long terme. Elle a semblé plus pessimiste que la réalité. Mais, depuis les années 1980, c'est l'inverse qui se produit, car avec les risques écologiques élevés et le changement climatique majeur, les nouvelles théories de la croissance sont amenées à s'interroger sur la soutenabilité de la croissance. C'est pourquoi elles se mettent à faire des rendements croissants la source essentielle du développement. Quelles sont, sur le plan opérationnel, les implications de la grande poussée en termes d'allocation d'aide additionnelle pouvant financer les OMD africains avant 2015 ?

Les implications de la grande poussée en termes d'allocation d'aide aux OMD

La théorie de la grande poussée se décline sur le plan microéconomique au travers du projet des Villages du Millénaire développé par Sachs (2005) et mis en œuvre par les Nations Unies. Cette initiative a cherché à démontrer que la sortie des trappes à pauvreté requiert un big push d'investissements de base dans l'administration, le capital humain et les infrastructures clés. « La fin de la pauvreté » (Sachs 2005) nécessite une combinaison d'investissements adaptés aux besoins des populations africaines et financés par l'entremise d'une grande poussée financière sous forme d'aide au développement. Quel est le montant de l'aide nécessaire dont l'Afrique subsaharienne a besoin pour financer les OMD et s'extirper du piège à pauvreté? Les pays industrialisés se sont engagés à augmenter l'aide pour tendre vers la norme onusienne de 0,7 pour cent de leur Revenu National Brut (RNB). Ils ont, à cette fin, multiplié les rencontres et les conférences internationales : conférence de Monterrey (2002), création du Millenium Challenge Account américain en mars 2002, réunion à Gleneagles de G8 en juillet 2005, etc. Les « Forums de haut niveau des pays en développement et des pays donateurs », tenus successivement à Rome en 2003 et à Paris en 2005, se sont penchés sur la question de l'accroissement de l'efficacité de l'aide.

Efficacité de l'aide en débat

Après avoir opéré un repli dans les années 1990, les donateurs s'engagent à nouveau à accroître sans nécessairement doubler l'aide à l'Afrique. Le débat portant sur les conditions d'une meilleure efficacité de l'aide au développement a été poursuivi, sans qu'un véritable consensus se dégage. Il s'est recentré sur les canons de la sélectivité. Ce regain d'intérêt pour l'efficacité de l'aide a été en partie suscité par le développement de la nouvelle théorie de la croissance et ses nombreuses applications empiriques. Cette évolution a conduit à la mise à l'écart des pays qui n'ont pas mis en place des politiques macroéconomiques saines et la bonne gouvernance. Burnside et Dollar (1997) ont développé la thèse de la sélectivité sur laquelle s'est appuyée la Banque Mondiale (1998) pour orienter l'allocation de l'aide vers les pays bien gouvernés. Sur cette base, certains donateurs se sont engagés à établir des grilles d'allocation géographique optimale d'aide en fonction d'indicateurs de gouvernance. En revanche, d'autres pensent que le véritable enjeu d'une aide efficace est d'aider les pays mal gouvernés à améliorer leur politique économique et non de les disqualifier *a priori*. L'aide serait efficace si elle conduit à mieux appréhender les facteurs d'une meilleure gouvernance dans les pays pauvres. Mais elle serait impertinente si elle débouche sur des choix de réallocation qui laissent de côté les pays mal gouvernés. La gouvernance est certes un facteur déterminant d'efficacité, mais la pauvreté est plus intense et plus pressante dans les pays vulnérables. En définitive, « la réallocation de l'aide vers les pays performants risquerait d'avoir l'effet pervers de punir les pays vulnérables dont les piètres performances sont dues, au moins en partie, à des facteurs exogènes sur lesquels ils n'ont aucun contrôle » (Guillaumont et Chauvet 2001). Le potentiel de croissance est plus élevé dans les pays candidats à l'aide. Leur faible revenu par tête, leur vulnérabilité économique élevée et leur bas niveau du développement du capital humain constituent des critères dont l'amélioration sert directement l'objectif de réduction de la pauvreté et augmente la capacité d'absorption de l'aide.

Les donateurs cherchent à travers des travaux empiriques sur l'efficacité de l'aide à élargir les engagements publics vers des priorités du développement et à mettre en place un plan concerté, cohérent et coordonné en vue d'une allocation optimale de l'aide pour mieux toucher simultanément toutes les cibles des OMD. Dans ces conditions, les risques pour chacun des objectifs seront minimisés, la réalisation des uns est conditionnée par celle des autres. Ainsi pourront jouer simultanément les économies d'échelle permettant de profiter des rendements croissants et les externalités positives liées à l'existence des équipements collectifs. La réalisation de ceux-ci ne saurait être laissée à l'initiative privée. L'intervention publique est requise au travers

d'un programme d'investissement permettant d'exploiter les économies externes et de mettre en cohérence les différents objectifs du millénaire. Cet effort d'investissement est plus que nécessaire dans un contexte d'« offre de travail illimitée » (Lewis 1955) et de montée de chômage réel ou déguisé dans les pays d'Afrique subsaharienne. L'apport de l'aide massive est sollicité à cette étape initiale du processus de décollage, mais à condition de tenir compte de la capacité d'absorption de l'aide et de remboursement de la dette à terme. La crédibilité des bailleurs de fonds et celle des bénéficiaires reposent essentiellement sur la qualité des politiques publiques spécifiques de lutte contre la pauvreté et sur le montant précis de flux d'aide dont l'Afrique subsaharienne a besoin pour réaliser les OMD.

Estimations du montant de l'aide destinée à l'Afrique

L'effort d'investissement et les capacités d'épargne qui sont généralement considérés comme des indicateurs significatifs du développement expliquent l'importance accordée à l'approche du coefficient de capital, « Incremental Capital Output Ratio » (ICOR). Cette méthode est utilisée par plusieurs institutions internationales pour déterminer le montant d'aide nécessaire pour financer les OMD. Le coefficient de capital qui exprime le rapport entre l'accroissement du capital et l'augmentation du Produit Intérieur Brut (PIB) a servi à l'établissement du Rapport Zedillo commandé par les Nations Unies pour estimer les flux d'aide nécessaires à mobiliser pour financer les OMD. Cette estimation qui a donné un taux d'investissement de 22 pour cent du PIB serait nécessaire pour réaliser un taux de croissance de 6 pour cent. En effet, pour atteindre ce niveau d'investissement, il faudrait transférer par an 50 milliards de dollars supplémentaires au titre de l'aide (ONU 2001). A en croire Devarajan *et al.* (2002) cette méthode a permis à la Banque Mondiale d'estimer le montant des transferts annuel entre 54 et 62 milliards de dollars. Cependant, cette approche doit être utilisée avec prudence, car elle comporte de nombreuses limites.

En premier lieu, l'ICOR est un indicateur synthétique qui combine des phénomènes de natures diverses et se prête mal aux prévisions. Les conclusions du Rapport Zedillo supposent que cet indicateur est le même en Afrique subsaharienne qu'en Amérique latine. Or il est très variable d'un pays, d'une branche et d'une période à l'autre. Le capital investi pour obtenir une unité additionnelle varie selon le coût du capital par rapport à celui du travail. Dans les pays d'Afrique à faible revenu où l'offre de main-d'œuvre est abondante, seul le capital est contraint. Que les deux facteurs soient en Afrique subsaharienne complémentaires (hypothèse de la croissance basée sur le modèle Harrod-Domar) ou substituables (hypothèse de la croissance fondée sur la fonction Cobb-Douglas), « le problème se pose de déterminer

la combinaison technique à utiliser quand il existe un choix technologique pour maximiser la production et /ou l'emploi » (Assidon 1992).

En second lieu, le taux de croissance du PIB n'est pas un bon indicateur de réduction de la pauvreté. Par exemple, un fort taux de croissance peut être dû à l'augmentation des prix de vente des produits miniers ou pétroliers sans conséquences sur les pauvres. Il faut donc calculer le coefficient d'élasticité entre le taux de croissance et les indicateurs de réduction de la pauvreté (Fan *et al.* 2008). Le calcul d'un tel coefficient pose de nombreux problèmes méthodologiques. En admettant que la pauvreté soit mesurée par le revenu en termes de pouvoir d'achat, ce qui est déjà une simplification considérable, il faut non seulement connaître la courbe de distribution des revenus, mais encore supposer que celle-ci reste inchangée du fait de l'aide. Or, précisément, l'aide a pour objectif de modifier la répartition en faveur des plus pauvres (Grellet 2012).

L'autre approche alternative centrée sur les contraintes associées aux capacités d'absorption a été utilisée par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) pour fixer le flux de ressources additionnelles nécessaires à mobiliser annuellement au profit des pays africains à faible revenu. Un montant de 37,5 milliards de dollars par an est nécessaire jusqu'en 2010. Un tiers de cette somme proviendrait des ressources intérieures et 25 milliards de dollars de l'aide extérieure (CEA 2005). De même, le document qui constitue le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) suggère que l'Afrique devra combler un déficit de ressources de 64 milliards de dollars (soit l'équivalent de 12% du PIB). En dépit d'une augmentation significative des ressources internes, la majeure partie devra provenir de l'étranger (Funke et Nsouli 2003). En fait, cette approche part de l'hypothèse de la productivité marginale décroissante de l'aide pour fixer le niveau de celle-ci afin d'atteindre un niveau minimal acceptable de son efficacité marginale. Cette approche est critiquable pour des raisons tant pratiques que théoriques (Grellet 2012). Cet auteur fait observer que sur le plan pratique il n'est pas possible de construire une courbe de l'efficacité marginale de l'aide, dans la mesure où une partie de celle-ci a des conséquences trop diffuses pour être mesurée (comme par exemple le renforcement de la sécurité intérieure ou l'appui à la mise en place d'institutions) ou à trop long terme (comme par exemple des programmes d'éducation). Sur le plan théorique, il faut faire l'hypothèse de rendements décroissants de l'aide, ce qui est sans doute vrai à court terme du fait des limites aux capacités d'absorption, mais discutable à long terme du fait des effets de synergie et d'entraînement.

En définitive, le volume de l'aide à destination de l'Afrique a, d'après la CEA *et al.* (2012), augmenté pour atteindre 50 milliards de dollars en 2011. Ce chiffre demeure inférieur aux montants de 66 milliards de dollars requis

pour honorer les promesses de 2005. L'Afrique n'a reçu que la moitié des apports supplémentaires promis. Le déficit est imputable aux faiblesses respectives de déboursements et d'accroissement de la proportion de l'aide destinée à l'Afrique qui n'a reçu que 37 pour cent au lieu de 50 pour cent envisagés en 2005. La part de l'Afrique dans l'aide globale, qui était comprise entre 23 pour cent et 40 pour cent depuis 2000, n'a pas significativement évolué. Ce constat d'insuffisance du big push financier reflète les résultats obtenus en termes de réalisations des OMD.

Résultats et discussions

La première décennie du XXI^{ème} siècle a été qualifiée de « décennie de renouveau économique et politique de l'Afrique » par la CEA et l'Union Africaine (2012). Cette formule est à la fois l'expression d'une espérance et des progrès accomplis ou susceptibles de l'être en termes de croissance économique, de l'élargissement parallèle du périmètre de la gouvernance démocratique et, partant, de la réduction de la pauvreté par l'atteinte de cibles des OMD en Afrique subsaharienne. Cette dynamique réelle ou supposée qui, dans un contexte international instable, a frappé l'imagination du monde est exposée et discutée comme suit.

Impacts des stratégies de réduction de la pauvreté : un état d'avancement des OMD

Les OMD, qui ont été associés à l'accroissement des flux d'aide depuis 2005, ont permis de mieux cerner les dimensions plurielles de la pauvreté. Leur atteinte implique la définition d'un paradigme centré sur l'aide et les stratégies de réduction de la pauvreté. Cette approche reflète le consensus de la communauté internationale autour des objectifs dont la réalisation permet d'extraire de la pauvreté la frange des populations des pays économiquement faibles piégée par les trappes à pauvreté. Elle s'appuie essentiellement sur deux axes suivants :

- concernant les objectifs, il faut assurer la couverture des besoins essentiels des populations les plus pauvres par l'entremise des objectifs du millénaire pour le développement ;
- quant aux stratégies, il faut créer les conditions pour extraire des trappes à pauvreté les catégories sociales les plus démunies par l'élimination simultanée et non progressive des différents déterminants de la pauvreté.⁵

Sur quelle base économique s'appuient les performances économiques réalisées par l'Afrique au sud du Sahara ces deux dernières décennies ? Sont-elles soutenues, suffisantes et créatrices d'une masse critique d'emplois décents ? Ont-elles contribué à réduire significativement la pauvreté et les inégalités sociales ?

Performances économiques et base de croissance

Les stratégies reposant sur les Documents de Réduction de la Pauvreté visent non seulement à alléger le poids de la dette, mais aussi à réduire la pauvreté dans les pays qui les ont adoptées et mises en application. Un processus participatif semble avoir guidé le mécanisme de leur élaboration dans la perspective d'appropriation à l'échelle nationale. Ainsi, des outils ont été développés pour promouvoir la gestion axée sur les résultats et la programmation budgétaire afin d'aligner les ressources publiques sur les objectifs retenus. Autrement dit, le nouveau paradigme conditionne non seulement l'octroi d'aide, mais également le mécanisme de réduction de la dette extérieure bi et multilatérale. La réalisation des OMD, même si elle pose des problèmes de qualité et cache de fortes inégalités en termes de revenus et d'accès aux services sociaux de base selon les pays, semble connaître une avancée en Afrique subsaharienne qu'il convient d'apprécier à sa juste valeur à deux ans de la date butoir de 2015.

Les données issues du Rapport conjoint sur les OMD de la CUA *et al.* (2012) montrent que la part de la population victime de la pauvreté a légèrement régressé en Afrique au sud du Sahara, passant, en termes relatifs, de 56,5 pour cent en 1990 à 47,5 pour cent en 2009, soit une baisse de 9 points de pourcentage de la proportion des pauvres vivant avec moins de 1,5 dollar par jour. A ce rythme, cette région ne parviendra probablement pas à réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici 2015, même si le résultat actuel est meilleur par rapport aux tendances passées. Toutefois, les comportements et les rythmes d'évolution de différents indicateurs ne sont pas uniformes; ces chiffres cachent des disparités importantes et des cadences de progression entre les pays. Cette baisse tendancielle du taux de pauvreté, certes de faible ampleur, résulte, toutes choses égales par ailleurs, de la performance économique provenant d'« un taux moyen de croissance du produit intérieur brut de plus de 6 pour cent l'an entre 2003 et 2008 » (Severino et Ray 2010 ; Banque Mondiale 2010 ; Hugon 2009). Par exemple, la trajectoire de la croissance centrée autour de 6 pour cent a été maintenue dans la plupart des pays d'Afrique de l'Est malgré la sécheresse et la famine. Mais cette croissance a été tirée vers le haut par l'Erythrée (17,2%), l'Éthiopie (7,4%), la Tanzanie (6,4%), l'Ouganda (5,5 %) et le Djibouti (4,6%) (CEA et UA 2012).

Au cours de la période 1997-2008, 23 pays sur 53 avaient des taux au-dessus de la moyenne. Parmi ces bons performeurs : le Ghana (7%), le Rwanda (8%), le Mozambique (10%), le Burkina Faso, le Kenya, la Gambie, les îles du Cap-Vert (Semedo *et al.* 2013). Ces auteurs soutiennent que ces pays ne tirent pas l'essentiel de leur croissance du boom des matières premières.

Cette croissance ne semble pas être assortie de progrès correspondant dans la réduction de la pauvreté. Ce résultat n'a pas impacté significativement les populations pauvres. Cette performance différenciée donne toute la mesure des efforts à accomplir en termes d'investissements. Certes, elle est en rupture avec celle réalisée au cours des deux précédentes décennies. Mais l'éroitesse de la base des sources de croissance n'autorise qu'une réduction limitée de la pauvreté et demeure insuffisante pour gommer les vulnérabilités structurelles dans la plupart des pays. En effet, le contexte nouveau de rareté du capital naturel pousse les multinationales soutenues par des puissants Etats développés ou émergents à convoiter les ressources subsahariennes pétrolières, minières, agricoles et forestières. Ces « unités actives » (Perroux 1982) ont un poids considérable dans la structure des ressources naturelles qu'elles exploitent et offrent sur le marché mondial en suivant une stratégie de la tête de chasseuses de surprofit. Leur image brille, non pas au firmament des étoiles bienfaisantes de l'humanité mais plutôt au palmarès des météorites dévastatrices des ressources naturelles destinées à soulager les souffrances des populations les plus pauvres des pays de l'Afrique subsaharienne. La croissance des pays initialement dotés en ressources naturelles reposant sur les exportations des produits de base profite essentiellement aux petites enclaves dominées par les multinationales et les élites prédatrices au pouvoir. En effet, sous divers rapports, ces grandes firmes intensives en capital induisent un développement extraverti. En réalité, peu leur échaut qu'elles intravertissent le processus de création de richesse. Cette absence des liens entre leurs puissants moteurs et les unités domestiques limitées par leurs capacités d'organisation, de mobilisation des capitaux, de gestion, d'investissement et d'innovations productives n'est pas de nature à impulser un développement industriel au service des agricultures retardataires pour assurer durablement la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la diffusion des techniques modernes au profit des catégories sociales démunies. En somme, les pays richement dotés en ressources naturelles reste longtemps piégés dans le sous-développement parce que « des sorcières dans l'économie » (Gendarme 1981), c'est-à-dire des multinationales en relation étroite avec des gouvernements prédateurs, accaparent les ressources à leur profit exclusif. Les retombées des recettes minières ou pétrolières sont dans la plupart des pays indirectes sur les populations les plus pauvres. Car l'accroissement des recettes budgétaires s'est rarement accompagné d'une augmentation significative des programmes sociaux dans nombre d'Etats. En plus, les régions rurales où vivent les populations les plus pauvres connaissent une forte croissance démographique et une dégradation de l'environnement. Ces catégories sociales dépourvues des moyens financiers épuisent les ressources naturelles plus vite qu'elles ne pouvaient se régénérer.

Elles appauvrissent la terre et celle-ci, une fois stérile, les appauvrit à son tour. Cette spirale qui apparaît à la fois comme cause et effet entraîne la destruction de l'environnement naturel en Afrique subsaharienne. Ces évolutions structurelles contribuent à affaiblir fortement les rapports entre croissance économique et réduction de la pauvreté. D'après l'IFPRI⁶ *et al.* (2011) l'indice de la faim⁷ a enregistré un gain de 18 pour cent de 1990 à 2011 en Afrique subsaharienne, contre 39 pour cent en Afrique du Nord. Cet indicateur a stagné entre 1990 et 1996, avant de remonter légèrement en 2001, pour se dégrader de manière plus marquée en 2011 dans toutes les régions de l'Afrique subsaharienne. Cette dégradation s'explique, dans une certaine mesure, par la destruction de la production agricole par les sécheresses qui ont touché le Niger, le Tchad et les pays de la Corne de l'Afrique, notamment la Somalie. Les famines qui en ont résulté ont provoqué d'importants dégâts parmi les ménages ruraux. Dans ces conditions, on doit s'interroger sur la relation entre la croissance économique, les inégalités sociales, la pauvreté et la création d'emplois.

Croissance économique, inégalité et emploi

Le problème de répartition du fruit de la croissance reflète les inégalités sociales et les difficultés de création d'emplois rémunérateurs et décents en Afrique subsaharienne.

L'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance économique de l'Afrique subsaharienne est la plus faible au monde. En effet, un accroissement de 1 pour cent de croissance économique ne réduit la pauvreté que de l'ordre de 1,6 pour cent, contre 3,2 pour cent en Afrique du Nord et 4,2 pour cent en Europe orientale et en Asie occidentale. Cette région réalise la performance la plus élevée en termes d'élasticité, comme il ressort du tableau suivant. Aucune des quatre autres régions de l'Afrique subsaharienne n'a réalisé une élasticité de 2 pour cent. En plus, la valeur de l'élasticité de la pauvreté par rapport à l'inégalité montre qu'un accroissement de 1 pour cent des inégalités se traduit par une hausse de 1,7 pour cent de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Les insuffisances liées à la faiblesse de la croissance pro-pauvre et les inégalités des revenus, certes d'une intensité modeste, se conjuguent pour faire apparaître les disparités spatiales, notamment en termes d'accès des catégories sociales pauvres aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, assainissements, etc.). C'est pourquoi, d'après la CEA et l'UA (2012), en Afrique subsaharienne, un citoyen a 1,8 fois plus de chances qu'un habitant de zone rurale d'accéder à une source d'eau potable améliorée. Le rythme de réalisation de cette cible des OMD est lent. En effet, près de 50 pour cent et de 66 pour cent des populations subsahariennes n'ont pas respectivement accès à l'eau potable et à des sanitaires (CEA *et al.*

2012) bien que le coût de l'amélioration de l'eau potable sous forme de pastille de chlore ne soit pas excessif. Les impacts des adductions d'eau potable laissent à désirer dans les villes comme dans les campagnes. Les populations rurales et citadines observent rarement un comportement de nature hygiénique parce qu'elles ne comprennent pas encore le lien entre l'eau non polluée et les maladies infectieuses.

Tableau 1 : Élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance et à l'inégalité en Afrique et dans certaines régions du monde

Région/ sous-région	Croissance	Inégalité
Europe orientale et Asie occidentale	-4,22	6,85
Afrique subsaharienne	-1,57	1,68
Afrique du Nord	-3,17	4,82
Afrique de l'Ouest	-1,80	2,02
Afrique centrale	-1,35	1,31
Afrique de l'Est	-1,40	1,32
Afrique australe	-1,65	2,18

Source : Fosu (2011)

La situation sociale reste encore précaire en Afrique subsaharienne. La croissance peu inclusive et mal redistribuée se traduit par la lenteur dans le processus du développement humain en raison, entre autres, des difficultés inhérentes aux politiques publiques et aux stratégies de réduction de la pauvreté à apporter des solutions durables à la résolution de l'épineuse équation de chômage réel et déguisé par l'entremise de la création d'emplois massifs, rémunérateurs, décents et sécurisés.

La pauvreté touche environ 60 pour cent des travailleurs pauvres en Afrique subsaharienne. Bien que la situation soit améliorée entre 1999 et 2003, la proportion des pauvres se situe autour de 58 pour cent depuis 2008 (tableau 2). Les emplois sont passés en termes absolus de 147,5 millions en 1999 à 174,6 millions en 2009, soit un taux de création d'emplois de 18 pour cent par an. Ce faible rythme d'évolution doublé de la faiblesse numérique de la population active renforce le volume de la main-d'œuvre sans emploi. Les opportunités de disposer d'un emploi décent demeurent alors hypothétiques dans nombre des pays subsahariens. Pour le moment, l'Afrique subsaharienne n'est pas

suffisamment outillée pour tirer, dans des conditions satisfaisantes des coûts, meilleur parti de son dividende démographique. Ce facteur endogène découlant de la concentration humaine autour de nombreux pôles urbains subsahariens est susceptible d'induire une croissance vigoureuse et soutenue.

Tableau 2 : Les travailleurs pauvres en Afrique subsaharienne

	1999	2003	2008	2009	1999	2003	2008	2009
Afrique du Nord	10,5	11,1	10,5	10,7	21,4	20,2	16,2	16,1
Afrique subsaharienne	147,5	156,2	170,2	174,6	66,9	63	58,5	58,5

Source : Organisation Internationale du Travail (OIT, 2011)

Malgré l'existence de ce gisement potentiel, cette région est la seule au monde où les progrès ont été moins satisfaisants en matière de réduction de la pauvreté, avec un écart d'environ 41 pour cent par rapport à la cible de 2015, contre 25 pour cent et 6,1 pour cent respectivement pour l'Asie du Sud et l'Amérique latine (CEA et CUA 2012). La croissance n'est pas suffisante tant par son ampleur que par sa régularité pour induire une réduction significative de l'extrême pauvreté, son taux réel restant inférieur au taux moyen de 7 pour cent l'an retenu par la CEA (1999), nécessaire pour combattre la pauvreté.

L'étude du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) portant sur l'« Emploi et politiques de développement en Afrique » indique que les jeunes âgés de 15 à 24 ans représente plus de 20 pour cent de la population. Le niveau de fertilité demeure élevé et, conséquemment, les taux de croissance démographique et de la population active restent soutenus. Bien que le taux de croissance économique excède largement celui de la croissance démographique depuis 1990, le taux de chômage s'établit entre 10 pour cent et 20 pour cent en moyenne (CEA 2012). Le taux de précarité représente plus de 73 pour cent des personnes occupées (OIT 2009). Or, « l'emploi précaire, parce qu'il obscurcit l'avenir et accroît la sujétion des personnes, réduit leur autonomie, c'est-à-dire le contrôle qu'elles ont sur leur propre vie » (Fitoussi 2013). Cette insécurité économique qui existe même sans que les risques se réalisent limite les possibilités des individus à maîtriser leur propre destin. Elle dépend des circonstances de la vie et du système de protection sociale en vigueur dans les pays. La déclaration universelle de droit de l'homme des Nations Unies proclame « le droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans d'autres

cas de pertes de moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ». La sécurité économique, qui est donc un déterminant fondamental du bien-être, est insuffisamment assurée à la frange des populations subsahariennes prise par le cercle vieux de pauvreté. Les inquiétudes de ces catégories sociales sont loin d'être apaisées.

La courbe d'emplois précaires ne peut probablement pas être infléchie d'ici 2015. Les puissances publiques, dépassées par l'ampleur des besoins insatisfaits des populations, subissent impuissamment le développement considérable de l'économie informelle où la multiplication de ces emplois précaires n'autorise qu'une faible croissance des opportunités de travail rémunérateur et, donc, des réductions infinitésimales de la pauvreté dans ses manifestations les plus extrêmes. Les jeunes sont les plus exposés. Leurs flux migratoires importants s'accusent non seulement entre les pays subsahariens, mais aussi s'orientent vers le reste du monde. L'hostilité des pays industrialisés aux grandes migrations internationales, notamment d'origine africaine, reflète l'inefficacité relative de l'aide et des stratégies de lutte contre la pauvreté. La généralisation de la flexibilité du code de travail n'a pas suffi à tuer dans l'œuf les facteurs qui prédisposent les économies subsahariennes à développer le chômage.

En effet, le problème structurel de valorisation des ressources humaines qualifiées a contribué à rendre difficile l'introduction des innovations productives dans les secteurs socioéconomiques dans nombre des pays d'Afrique subsaharienne. En plus, les limites des enseignements élémentaires et moyens qui tiennent, entre autres, à la faiblesse des offres de formation technique et professionnelle ont été aggravées avec l'application des politiques d'ajustement structurel. Tous les secteurs d'activités sont demeurés prisonniers de ce type de formation marqué par le syndrome de diplôme qui semble détourner l'éducation de son véritable objectif. Il a fait monter en flèche le coût d'une sélection qui peut s'opérer à bon marché par d'autres méthodes. Ce schéma correspondait rarement aux besoins du marché de l'emploi en Afrique subsaharienne. Les programmes d'ajustement structurel ont contribué à mettre à mal le droit donné à chaque diplômé du secondaire et du supérieur d'avoir accès à un poste dans l'administration. De ce fait, « ils ont annulé le pacte social qui organisait depuis des décennies les rapports entre l'appareil d'Etat et les couches sociales instruites » (Jacquemot et Raffinot 1993) ; d'où la dévalorisation des diplômes délivrés par les établissements publics, secondaires et supérieurs dans la plupart des pays. Les stratégies de réduction de la pauvreté n'ont pas été conçues pour apporter des solutions durables à ce type de problème, même si elles ont contribué à assurer l'éducation pour tous au niveau primaire.

A l'épreuve des faits, les programmes de formation reposant sur des enseignements généraux de base en vigueur dans la plupart des universités et des centres de formations supérieures en Afrique francophone, notamment, se sont avérés éloignés de la réalité professionnelle et du marché de travail. Ils ne constituent donc pas une réponse appropriée à la diversité des besoins insatisfaits, réels ou potentiels des pays en proie au chômage structurel. Et les unités de production intervenant en Afrique subsaharienne ne sont pas suffisamment outillées pour assurer, dans des conditions satisfaisantes de coût et d'efficacité, les formations spécialisées adaptées aux besoins des populations à faible pouvoir d'achat. L'étroitesse des débouchés pour les titulaires des diplômes à caractère général et candidats au chômage est le résultat, entre autres, du gel des recrutements dans la fonction publique qui a supprimé la relation directe entre éducation étatique et embauche publique. A cette remise en cause de la finalité économique de l'éducation, les rigidités institutionnelles ont empêché nombre d'universités de s'ajuster rapidement pour assurer un équilibre futur entre l'offre et la demande de travail. Cet équilibre nécessaire est censé tenir compte des évolutions du marché du travail et des besoins en qualifications liés aux mutations technologiques dans l'organisation des entreprises. En plus, les capacités d'expertise des universités subsahariennes sont insuffisamment utilisées. Aussi, la culture de l'innovation a-t-elle rarement existé.

Au regard de toutes ces insuffisances du système éducatif des pays d'Afrique subsaharienne, la problématique de l'employabilité se pose avec acuité. La question de l'adéquation entre le profil actualisé de la formation et de l'emploi reste posée dans la quasi-totalité des pays malgré les discours d'intention des pouvoirs publics. Les coûts économiques et sociaux de l'éviction du marché de l'emploi d'une masse importante de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée demeurent certainement élevés pour les économies subsahariennes. En effet, cette mauvaise allocation des ressources humaines reflète aussi la faible productivité. L'accroissement de cette dernière ne peut aller de pair avec l'analphabétisme ambiant en Afrique subsaharienne. En effet, le taux de scolarisation globale tel qu'il ressort du calcul de l'IDH est très faible. Seuls le Cap-Vert (84.8%), le Ghana (66.6%) et le Nigéria (60.8%) selon les données du rapport IDH de 2011, dépassent les 60 pour cent en Afrique de l'Ouest.

Le secteur informel caractérisé par une liberté des règles qui le gouvernement reste alors le stabilisateur en dernier ressort de l'offre de travail. Les centres urbains sont devenus des lieux, par excellence, d'attractivité des actifs du secteur rural, par le biais de l'exode saisonnier. On doit s'interroger sur la qualité de la croissance en Afrique subsaharienne. Le processus de désendettement de ces économies n'a-t-il pas réduit à sa plus simple expression

les externalités positives résultant de l'application des stratégies de réduction de la pauvreté et des flux d'aide destinés à l'Afrique subsaharienne dans la perspective de création d'emplois au sens de l'OIT?

Le chemin vertueux de la croissance économique emprunté par nombre des pays est le résultat, en partie, du balisage à la fois des mesures issues de « l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTTE) renforcée » en 1999, reliant réduction de la dette et réduction de la pauvreté (Cling *et al.* 2000 ; Raffinot 2008) et de la mise en place, dans les années 2000, des programmes de lutte contre la corruption et pour plus de transparence économique. Mais cette performance économique ne s'est pas accompagnée de création significative d'emplois, et ce, malgré ce processus de réduction ou d'annulation de la dette extérieure, processus qui a coïncidé à un moment où la géographie économique s'est modifiée en faveur notamment de l'Asie, occasionnant une forte demande soutenue en produits de base d'origine africaine. Cette dynamique commerciale est assortie de la montée en puissance des investissements sociaux dans la perspective de créer les conditions nécessaires pour avancer dans la réalisation de plusieurs cibles des OMD. Tout laisse à penser qu'il s'agit, soit d'effet de seuil de densité critique qui a tiré la demande vers le haut, soit de l'essor des activités liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication qui ont permis de profiter d'un important marché démographique en Afrique subsaharienne.

Le Rapport mondial sur le développement humain (2013) souligne que, ces dix dernières années, tous les pays ont connu des progrès en termes de l'indice de développement humain (IDH). En effet, en 2012, aucun État n'affichait un IDH inférieur à celui de 2000. Avec un IDH moyen de 0,475, l'Afrique subsaharienne reste parmi le groupe des pays à faible développement humain. La plupart des pays de cette zone se situent au bas de l'échelle dans le classement du PNUD, en termes d'indice de développement humain. Mais tous les États, y compris les pays sahéliens, ont fait des progrès remarquables en élevant la valeur de leur IDH de plus d'un point de pourcentage au cours de la période 1990-2012. Cet essor impressionnant, qui semble favoriser une progression vers la convergence à terme des valeurs de l'IDH à l'échelle mondiale, est très hétérogène entre les régions subsahariennes et au sein de celles-ci. En fait, les pays comme le Gabon (0,683), le Botswana (0,634), l'Afrique du Sud (0,629) et la Namibie (0,608) ont chacun un IDH plus ou moins proche de la moyenne mondiale de 0,694. Ces trois pays majorés du Cap-Vert (0,586), du Ghana (0,558), de la Guinée Equatoriale (0,554), du Congo (0,534), du Kenya (0,519) et de l'Angola (0,508) forment la dizaine des pays subsahariens qui ont rejoint la catégorie des pays à développement humain moyen. Cet essor est le produit des efforts d'investissements réalisés dans le développement humain. Toutefois, la croissance économique ne se

traduit pas automatiquement par une amélioration du développement humain. Le rythme d'amélioration de l'IDH est encore faible pour des pays ayant tous adhéré à l'initiative PPTE. Les réformes sociales menées dans ce cadre tardent à produire les effets escomptés. En effet, l'espérance de vie à la naissance tourne autour de cinquante ans, la rétention au niveau scolaire reste en deçà des attentes et la répartition des revenus est loin d'être égalitaire. A titre illustratif, les inégalités sont encore fortes au Libéria avec 52,6, suivi du Cap-Vert et de la Gambie ; elles sont modérées au Niger (34,0). La répartition des revenus n'est pas encore équitable au Nigeria dont l'indice de Gini s'établit à 42,9. Cependant, au Ghana où le revenu par tête progresse au taux de plus 5 pour cent, le partage du fruit de la croissance par l'entremise des programmes sociaux est beaucoup plus équitable, induisant ainsi une réduction significative de la prévalence de la pauvreté.

Etats subsahariens fragiles et l'atteinte des OMD

L'analyse des dernières données disponibles provenant du Rapport de suivi mondial 2013 effectuée par la Banque Mondiale le 1^{er} mai 2013 sur les Etats fragiles ou touchés par un conflit révèle des lueurs d'espoir en termes d'atteinte de certaines cibles des OMD. En effet, en dépit des rudes défis qui se posent à eux, 20 pays ont atteint un ou plusieurs objectifs, et six autres sont en bonne voie d'atteindre certains de ces objectifs avant l'échéance de 2015. Ce résultat contraste fortement avec le constat que cette institution a dressé dans l'édition 2011 de son Rapport sur le développement dans le monde. Ce Rapport portant sur le thème « conflits, sécurité et développement » indiquait notamment qu'aucun des États fragiles ou touchés par un conflit n'avait atteint l'un ou l'autre des OMD. Le constat de 2013 fait ressortir huit pays, dont un de l'Afrique subsaharienne (la Guinée), qui ont atteint l'objectif consistant à réduire de moitié le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté. Les progrès les plus marqués enregistrés se situent du côté de la parité des sexes dans l'éducation. Le Burundi, le Tchad et la République du Congo sont en voie de le faire. Et la Guinée, la Guinée-Bissau et la Sierra Leone sont en voie d'atteindre l'objectif visant à améliorer l'accès à l'eau potable d'ici 2015. L'Angola et l'Érythrée sont en bonne voie d'atteindre l'OMD pour la santé maternelle. Sur la liste des 20 pays qui ont atteint un ou plusieurs des OMD figurent les pays subsahariens suivants : Angola, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Soudan, Togo.

Au total, le tableau d'état d'avancement dans le progrès vers l'atteinte des OMD d'ici 2015, connaît un essor appréciable de 1990 à 2012. Toutefois, il épousé une lenteur dans le rythme global de progression à des vitesses hétérogènes, des pays avançant plus vite que d'autres. Au regard de ces résultats, on doit se poser la question de savoir dans quelle mesure les stratégies

subsahariennes de réduction de la pauvreté ont favorisé une approche du développement à orientation externe centrée sur les préoccupations des donateurs.

Les stratégies de réduction de la pauvreté : un regard critique

Le rôle prééminent de gestion financière de la dette, d'expertise, de contrôle de l'information et de modes d'intervention attribué aux institutions de Bretton-Woods les conduit à la définition des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté? sans renoncer à leurs objectifs prioritaires d'assainissement financier, de croyances aux forces du marché et d'ouverture extérieure. Sur ces points consensuels, le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale développent une approche plus libérale consistant à supprimer toutes les distorsions des politiques économiques pour casser les rentes en vue de faire émerger des structures efficaces en réduisant la taille de l'Etat et ses modalités d'intervention.

Les stratégies de réduction de la pauvreté : un préalable à l'octroi d'aide

Depuis le début du XXI^e siècle, ces institutions ne parlent plus d'Etat minimum en Afrique, mais de réformes axées sur la gouvernance démocratique. « L'accent mis sur cette dernière s'est trouvé renforcé par les préoccupations sécuritaires des donateurs, car une mauvaise gouvernance est souvent associée à un mépris des droits humains, lui-même générateur de déstabilisation politique. Aider les pays rongés par la guerre externe ou civile et plus généralement aider les États fragiles à construire des structures de gouvernance meilleure devient un objectif primordial » (Cohen, Jeanneney, Jacquet 2006). Ce contexte de post-ajustement accorde la priorité à la lutte contre la pauvreté. Les politiques publiques et la construction des Etats affaiblis par deux décennies d'ajustement occupent le devant de la scène. Ce dernier semble relégué aux calendes grecques. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont dû élaborer des programmes définissant leurs politiques de lutte contre la pauvreté sur, bien entendu, l'instigation des institutions multilatérales. Ce préalable incontournable pour accéder à l'aide au développement s'inscrit obligatoirement dans l'esprit et la lettre des Documents des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Ces cadres stratégiques auxquels se réfèrent constamment ces organisations multilatérales sont devenus des lieux de coordinations de l'action des bailleurs de fonds et des gouvernements nationaux. L'octroi de cette aide aux pays de l'Afrique subsaharienne est subordonnée à la définition des stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Ces documents qui constituent les instruments de mobilisation d'allocation et d'orientation de l'aide sont des cadres stratégiques de référence pour les opérations de prêts concessionnels et d'allègement ou d'annulation de dette, au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés instituée en

1996. Les OMD constituent le cadre de mise en cohérence des politiques sectorielles à l'échelle d'un pays aidé. Ils sont l'expression de la volonté des décideurs politiques à l'échelle mondiale d'engager des actions plus intenses et plus organisées visant à extirper les populations du piège à pauvreté.

Les stratégies de réduction de la pauvreté : un outil d'aide à la décision ou une nouvelle façon de dépenser l'aide extérieure ?

Depuis 2002, plus d'une quarantaine de pays de l'Afrique subsaharienne ont élaboré leurs documents de stratégies de réduction de la pauvreté. Celles-ci sont régies par les trois grands principes : elles doivent *primo* être pilotées par les pays en y associant largement la société civile, *secundo* être globales en prenant en compte la pluridimensionnalité de la pauvreté et *tertio* être effectuées sur la base du partenariat en associant les pouvoirs publics, la société civile et les donateurs.

Bien qu'elles soient élaborées après concertation avec la société civile, ces stratégies doivent, pour être acceptables, répondre aux conditions des institutions financières de Bretton-Woods. Celles-ci finissent toujours par imposer leur point de vue, réduisant ainsi les gouvernements nationaux au rôle de simples exécutants, voire de spectateurs impuissants ou complaisants. L'objectif principal de ces donateurs demeure, dans une large mesure, d'assurer les grands équilibres macroéconomiques, la réduction de la pauvreté restant subordonnée à cet objectif prioritaire. De ce fait, les cadres stratégiques nationaux conduisent à des mesures en trompe l'œil. Le financement des OMD obéit à la logique de l'ajustement, les conditionnalités *ex ante* étant tout simplement remplacées par des critères *ex post* en termes de résultats. Les objectifs du consensus de Washington axés sur la flexibilité des économies, la déréglementation, la privatisation, la libéralisation, la libre circulation des capitaux et des talents sont au cœur des documents de stratégies des donateurs. Ces derniers décident en dernière instance de la stratégie à mettre en œuvre et des mécanismes de son financement. Tous ces objectifs restent, bien sûr, autant d'antennes de toutes les approches des institutions multilatérales, car, selon la CNUCED (2002), « l'examen des DSRP africains indique que les éléments des programmes de réduction de la pauvreté sont étonnement semblables à ceux des programmes de stabilisation économique et d'ajustement structurel mis en œuvre dans la région au cours des deux dernières décennies ». D'après la CEA (2012), malgré un consensus mondial à lutter contre la pauvreté, l'exécution des stratégies de réduction de la pauvreté reste contenue dans la limite d'un cadrage macroéconomique de stabilité recommandant un équilibre des finances publiques et des paiements extérieurs. L'atteinte des OMD en 2015 exigeait, selon toutes les hypothèses et les méthodologies d'évaluation, notamment celle du Millenium Project avec le

nouveau penseur de l'aide, Jeffrey Sachs, un besoin important en ressources. La rigueur macroéconomique a conduit à limiter la mobilisation des ressources, même si les capacités d'absorption existaient. D'après Hugon (2009) « les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté sont loin d'être à la hauteur d'un développement durable intégrant l'impact des chocs exogènes, des facteurs inertiels, de la fracture scientifique, technologique et numérique ou de la marginalisation subie par l'Afrique ». Par exemple, on ne trouve pas de trace dans les DRSP des politiques spécifiques relatives à la création d'emplois ou à chacune des causes de la malnutrition en Afrique subsaharienne découlant de la basse productivité en zone rurale, de l'insuffisance du pouvoir d'achat pour les produits vivriers généralement importés en zone urbaine et des chocs spécifiques (inondations, sécheresses, conflits politiques, etc.). Cette limitation des marges financières a surtout affecté le secteur de l'emploi et il était devenu difficile d'accroître les ressources et de les renouveler. Ces stratégies ne prennent pas en compte non plus la corrélation entre productivité agricole et sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Comment alors, dans ces conditions, combattre durablement la faim et l'extrême pauvreté sans recourir à l'aide et aux importations alimentaires dans cette région?

Même si personne ne remet en cause l'urgente nécessité de renforcer le pouvoir des pauvres par l'atteinte des cibles des OMD et par la réalisation d'une croissance pro-pauvre, il convient de se mettre à l'évidence : les objectifs du millénaire sont loin de définir une politique, *a fortiori* une stratégie, puisque leur réalisation repose sur l'aide. Ces objectifs sont muets sur la façon dont les pays africains doivent s'y prendre pour transformer les structures de leurs économies, pour s'insérer dans la dynamique de la mondialisation et pour fixer des priorités à attribuer aux différents secteurs agricole, industriel et serviciel. Ils ne disent rien sur la coordination nationale des différentes politiques ainsi que sur les stratégies communautaires centrées autour de l'approfondissement du processus d'intégration d'Afrique subsaharienne. A cet égard, les DSRP ne peuvent être considérés comme des outils d'aide à la décision, mais comme la façon dont l'aide extérieure est dépensée. La forte implication des donateurs, en l'occurrence la Banque Mondiale, dans l'élaboration de ces documents stratégiques et leur mise en œuvre tend à limiter l'appropriation endogène, puisque son utilisation dépend du respect de conditionnalités. Or les pays aidés d'Afrique subsaharienne ont besoin d'une marge de manœuvre importante pour développer et renforcer des capacités inexistantes ou faibles en matière de conception des projets, des politiques économiques et de gestion des ressources allocutives. La question est de savoir dans quelle mesure un transfert massif de flux financiers sous forme d'aide permettrait d'établir une croissance auto-entretenu inscrite dans la durée.

Limites à la capacité d'absorption et pistes possibles de dépassement des stratégies de réduction de la pauvreté

Les limites à la capacité d'absorption des flux d'aide au développement

Radelet (2003) définit la limite à la capacité d'absorption comme un certain montant d'aide au-delà duquel celle-ci n'offre que des bénéfices inférieurs à un minimum acceptable. Cette définition se réfère explicitement à la notion de rendements décroissants. Il existe, en effet, une corrélation positive entre l'aide et la croissance jusqu'à un certain seuil, mais au-delà, elle devient négative. « Ces rendements négatifs interviennent lorsque les apports de l'aide atteignent un montant compris entre 15 pour cent et 45 pour cent du PIB » (Mcgrillivray 2003). Cette thèse constitue l'une des critiques majeures adressée à la théorie de la grande poussée, critique selon laquelle l'efficacité de l'aide en termes de développement des pays aidés butte sur un certain nombre de contraintes qui conditionnent leur capacité d'absorption. Au moins cinq obstacles sont identifiés.

En premier lieu, il y a les déficits d'infrastructures physiques. Cette contrainte peut être levée dans des délais relativement courts : il n'est pas difficile de construire et d'équiper un hôpital, une école, une route ou un pont à partir d'éléments importés.

En deuxième lieu, les déficits en ressources humaines compétentes posent un problème structurel. La formation des chercheurs, des techniciens et des administrateurs consomme suffisamment de temps. Sa rentabilité est différée et donc ses effets positifs sur la productivité ne s'exercent qu'à long terme. Cette insuffisance de cadres compétents amplifie les difficultés liées à l'absorption de l'aide.

En troisième lieu, les techniques transférées au titre de l'aide sont souvent inadéquates. Elles sont largement créées par des firmes étrangères pour produire des biens et services destinés à satisfaire les besoins des pays développés, non pour résoudre les problèmes des villes et villages africains. Cette inadéquation est particulièrement sensible dans le domaine agricole où l'aide doit être dirigée vers la mise au point de technologies appropriées au niveau local.

En quatrième lieu, le rôle des institutions dans les capacités d'absorption de l'aide a été souligné dans les travaux de Burnside et Dollar (1997) sur lesquels s'est appuyée la Banque Mondiale (1998)⁸ dans son Rapport: « Assessing Aid » pour suggérer que non seulement l'aide devrait être allouée suivant des critères de bonne gouvernance, mais qu'une partie de l'aide devrait être consacrée au renforcement des institutions. L'aide est d'autant plus efficace que les pays receveurs ont de bonnes institutions et des politiques macroéconomiques saines. La logique sous-jacente est que si les institutions

fonctionnent mal, une partie de l'aide risque d'être fongible, détournée ou gaspillée. L'efficacité du plan Marshall a conduit à l'émergence de nombreux systèmes actuels d'allocation de l'aide (Roland-Holst et Tarp 2003). Ce plan a permis de transférer annuellement pendant 5 ans 1,5 pour cent du Produit National Brut réel américain (PNUD 2005), de 1948 à 1953, aux pays européens pour les aider à reconstruire leur potentiel productif dévasté par la guerre. Cette aide massive a été fournie à des pays industrialisés, disposant de cadres compétents, d'institutions solides et d'expérience de mise en œuvre de technologies avancées. Or en Afrique subsaharienne, un afflux d'aide ne peut pas avoir le même résultat que l'aide Marshall à cause de la capacité limitée d'absorption. En effet, plus un pays est pauvre, moins il est capable d'absorber une aide massive. Le problème de l'Afrique subsaharienne est un problème de développement et non de reconstruction.

En cinquième lieu, un accroissement massif de l'aide peut entraîner un problème de gestion macroéconomique dans les pays aidés. En effet, si l'afflux financier n'est pas accompagné d'un accroissement de productivité globale des facteurs, le taux de change réel de l'économie va s'apprécier. Cette appréciation entraînera une perte de compétitivité des secteurs exposés.

En définitive, ces limites à la capacité d'absorption des flux financiers, associées aux difficultés d'une croissance autonome pour les pays d'Afrique subsaharienne, se conjuguent pour expliquer que l'hypothèse d'une grande poussée financière ne saurait sortir ces pays des trappes à pauvreté. Rares sont les pays africains qui, grâce à l'aide, ont pu développer de réelles capacités productives permettant d'engager leurs économies sur des sentiers de croissance durable. Comment, dans une perspective de développement, dépasser le cadre limité des OMD pour accorder la priorité à la transformation structurelle des économies subsahariennes en mutation afin de répondre adéquatement aux exigences évolutives de la demande sociale des populations de cette région ?

Les pistes possibles de dépassement des stratégies de réduction de la pauvreté

René Gendarme concluait en 1963 sa réflexion sur la pauvreté des nations par ces deux avertissements : « 1. Lorsqu'on veut traiter un problème concret du sous-développement, l'approche empirique est meilleure que l'approche théorique. 2. L'optique de la production doit l'emporter sur l'optique de la répartition ; malheureusement dans les pays sous-développés, la répartition passe avant la production ». Cet auteur d'ajouter : « il est hors de doute que l'insuffisance de l'épargne nationale, d'une part, la faiblesse de la politique économique, d'autre part, constituent toujours deux handicaps les plus graves des pays en développement » (Gendarme 1963). La pauvreté est une caractéristique majeure des pays d'Afrique subsaharienne. Pratiquement la

quasi-totalité des indicateurs de développement de cette dernière sont, dans une large proportion, éloignés des normes en vigueur dans les pays du capitalisme avancé. Toute contribution à la correction de ces difficultés, dont celle des OMD, serait *a priori* souhaitable. Mais ces derniers ne peuvent à eux seuls suffire à résoudre les problèmes structurels du développement en Afrique subsaharienne. Leur atteinte permet de réduire sans éliminer la pauvreté, le chômage et les inégalités sociales, mais cette amélioration ne sera pérenne que si sont mises en œuvre des stratégies de croissance vigoureuse inscrite dans la durée. Le passage des économies très dépendantes de l'extérieur aussi bien en termes d'exportations que d'importations à des économies industrielles reste l'équation la plus délicate à résoudre. La mise en place d'une révolution verte et d'une véritable industrialisation se heurte à des obstacles de natures diverses. Même dans l'hypothèse peu probable où les flux d'aide promis sont effectivement injectés dans les secteurs sociaux et les cibles des OMD atteintes, le risque est grand de voir les économies subsahariennes ballottées au rythme de fluctuations des cours des matières premières. Cette orientation des flux d'aide vers les secteurs sociaux des OMD peut s'avérer une menace pour certaines branches d'activité comme les infrastructures qui voient leurs possibilités de financement se réduire comme une peau de chagrin, remettant ainsi en cause les fondements du développement à long terme. La croissance de longue durée a été plus instable en Afrique subsaharienne qu'en Asie du fait de la différence de stratégies. Comment s'adapter à l'évolution du monde, gagner le pari de l'industrialisation, conquérir des parts des marchés internationaux, introduire un mécanisme fiable de création d'emploi et de protection sociale?

La décennie perdue par le continent africain (1980-1990) fut celle gagnée par l'Asie. Ce gain asiatique est lié aux stratégies efficaces de développement qui ont permis à l'Asie industrielle de s'adapter à un environnement international en mutation en lui conférant deux supériorités :

- la capacité de résilience, c'est-à-dire d'absorption instantanée des chocs extérieurs. Les clignotants de la mondialisation sont constamment surveillés et leurs comportements déterminent le changement d'anticipation des entrepreneurs privés et des décideurs publics. En revanche, en Afrique subsaharienne, les acteurs privés et publics observent une attitude daltonienne ; ils confondent la signification des signaux des marchés. Cette myopie a été préjudiciable au développement des affaires ;
- le changement rapide des avantages compétitifs et des avantages comparatifs: la concordance entre les avantages compétitifs des firmes et les avantages comparatifs des pays ont incité les entreprises asiatiques

à offrir des produits exportables dans des conditions satisfaisantes des coûts. Les pays produisent des talents et des infrastructures en qualité suffisante que les entreprises utilisent pour baisser leurs coûts de production, pour accroître leurs marges bénéficiaires et pour rester compétitives sur les marchés domestiques et étrangers. Mais les avantages compétitifs des firmes résultent aussi des réductions des coûts liées aux innovations technologiques, à la différenciation des produits et aux changements rapides des spécialisations. En effet, dès qu'une branche n'est plus compétitive, qu'un produit n'est plus demandé, l'entreprise change rapidement de segment, le gouvernement ne s'accroche pas à défendre ce qui est devenu déprimé. Cette dynamique est rarement observée dans les comportements des entreprises privées et des décideurs publics d'Afrique subsaharienne. Ces animateurs du développement subissent passivement la marginalisation et les fluctuations des prix de leurs produits de base sur les marchés mondiaux. Ils sont, dans une large mesure, des preneurs plutôt que des faiseurs de prix sur les marchés internationaux des matières premières.

L'Afrique subsaharienne doit dépasser le stade de la concentration et de la modernisation technologique axée sur une poignée de grandes entreprises. Cette stratégie ne permet pas de moderniser le réseau de petites et moyennes entreprises et de créer des complémentarités sectorielles. Il faut s'orienter résolument vers la mutualisation des moyens dans le cadre de l'intégration africaine en vue de mettre en place des pôles de compétitivités associés aux grands pôles perrouxiens de développement et aux industries lourdes industrialisantes à la de Bernis. Ces stratégies des années 1950-1960, combinées aux clusters des années 1980 et à une gestion rationnelle de l'aide publique au développement, vont s'imbriquer les unes les autres pour provoquer de puissants mouvements de « destruction créatrice » (Schumpeter 1979). Cette dynamique devient alors « le lieu d'innovations avec des périmètres et des dynamiques d'essaimage » (Guilly et Torre 2000). Elle se traduira par la diffusion intersectorielle et interrégionale de la modernisation. Cette dernière doit s'accompagner de la mise en place des infrastructures communautaires suffisantes et efficaces, condition essentielle de la réussite de la transformation industrielle des économies. Cette option, qui ne doit pas être laissée aux seules initiatives privées, va impulser une croissance soutenue en rendant les unités subsahariennes de production compétitives au niveau régional et international. La fin des trappes à sous-développement appelle des efforts renouvelés pour « transformer les structures économiques » (CNUCED 2012) de façon durable en renforçant le processus d'intégration,

en diffusant la modernisation, en maîtrisant l'ouverture, en appuyant la mise à niveau et la diversification des économies, en créant un cadre commercial intra-régional équilibré, en disposant d'une monnaie unique et en mettant en place des mécanismes incitatifs pour attirer les compétences étrangères et des diasporas. Evidemment, cette dynamique doit s'appuyer sur les résultats de la recherche scientifique impulsée par les universités et les centres de recherche des pays d'Afrique subsaharienne. C'est à ce prix que cette région africaine du sud pourra donner une nouvelle dynamique susceptible de lui offrir les moyens et les mécanismes adéquats lui permettant de maîtriser son destin et donc de s'extirper des pièges à pauvreté. L'émergence économique va permettre à l'Afrique subsaharienne de réaliser le carré magique de Nicolas Kaldor centré sur le plein emploi, la croissance, la stabilité des prix et l'équilibre extérieur. L'atteinte de ces objectifs de politique économique permet d'enrayer le chômage, d'accroître le pouvoir d'achat, d'enrichir le capital humain, de faire goûter aux populations les plus pauvres les bienfaits du progrès scientifique et technique et d'améliorer significativement leurs conditions de vie ainsi que de donner à l'ensemble de la société subsaharienne sa dignité.

Conclusion

L'Afrique subsaharienne est à la croisée des chemins. Le chômage réel ou déguisé des jeunes ralentit la vitesse du processus de construction des États tout en fragilisant davantage les fondations des démocraties importées et « prêtes-à-porter ». Même les esprits les plus éthérés ne peuvent être insensibles à cette misère sociale dont sont victimes, selon les pays, 30 pour cent à plus de 40 pour cent des populations. Cette sensibilité apparaît comme le dénominateur commun de la grande défaite des théories d'inspiration néoclassique et keynésienne. L'Afrique au sud du Sahara est incapable, malgré l'existence des éléments constructeurs de l'avenir : créativité, inventivité, esprit d'entreprise, art de gérer, initiatives prometteuses, d'effectuer le saut technologique indispensable lui permettant de se soustraire des trappes à pauvreté. Certes, le big push en aide a contribué, dans les pays relativement mieux organisés où la corruption est moins développée et qui ont utilisé efficacement l'aide, à insuffler cette dynamique nécessaire pouvant lui permettre de transformer les cercles vicieux du sous-développement en sentiers vertueux de développement durable. Mais l'aide doit être considérée comme un appoint pour compléter « un gap financier » destiné au financement des OMD au travers des stratégies de réduction de la pauvreté. Toutefois, la fin de la pauvreté nécessite des efforts importants pour mieux redistribuer équitablement les fruits de la croissance. En plus, cette croissance quantitative doit être alliée au développement qualitatif qui implique nécessairement la

transformation des structures économiques grâce à un processus d'industrialisation dont l'impulsion ne saurait être laissée aux seules initiatives privées. Ce développement industriel souhaitable, animé par les structures privées et soutenu par les pouvoirs publics subsahariens par l'entremise des stratégies efficaces inscrites dans la durée, serait en mesure de créer les conditions pour sortir définitivement l'Afrique subsaharienne de sa dépendance alimentaire, commerciale, financière et de sa marginalisation à l'échelle mondiale. La réussite de cette entreprise passe le renforcement de l'intégration. Aussi la construction de l'Afrique subsaharienne requière-t-elle une vision et une stratégie de long terme centrées autour de la valorisation des connaissances techniques et professionnelles, de la transformation de matières premières et du renforcement des capacités des acteurs innovants afin de faire évoluer les esprits, les méthodes et les structures permettant d'impulser et de coordonner des activités économiques dont la mise en valeur se traduit par des rendements d'échelle croissants au sein des économies subsahariennes intégrées et viables économiquement, socialement et politiquement.

Notes

1. Millennium Goals for Development.
2. Expression proposée en 1990 par John William, haut fonctionnaire de la Banque Mondiale pour désigner l'ensemble des politiques de réforme d'inspiration libérale prônées par les institutions financières de Bretton-Woods et imposées aux pays en développement sous forme des plans d'ajustement structurel.
3. Il s'agit des économies externes d'échelle qui apparaissent lorsque l'expansion de la production réduit le coût moyen de la fabrication d'un produit. Elles sont spécifiquement liées à l'industrie : plus la taille de l'industrie sera grande, plus les coûts se réduiront pour toutes les entreprises appartenant à cette industrie.
4. Ces stratégies sont recommandées par Jeffrey Sachs en 2005 et le gouvernement américain à travers l'USAID.
5. Institut international de recherche en politique alimentaire.
6. Cet indicateur est un outil statistique multidimensionnel qui associe trois indicateurs à pondération égale : la proportion des personnes sous-alimentée par rapport à la population, la prévalence des enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale et le taux de mortalité parmi les enfants de moins de cinq ans.
7. Comme l'ont pu s'y attendre, ce Rapport a généré un grand nombre de tentatives de vérification empirique, certaines permettant d'en vérifier les conclusions, d'autres les infirmant. En effet, l'estimation empirique dépend fortement des variables retenues comme indicateurs de bonne gouvernance ainsi que de la période retenue.

Bibliographie

- Assidon, E., 1992, *Les théories économiques du développement*, Paris, Editions La Découverte.
- Banque Mondiale, 1998, *Assessing Aid: What works, what doesn't and why*, Oxford University Press.
- Berg, E., 2003, « Augmenter l'efficacité de l'aide : une critique de quelques points de vue actuels », *Revue d'économie du développement*, n° 4, décembre, de Boeck.
- Burnside, C., D., Dollar, 1997, "Aid, Policies and Growth", World Bank Policy Research working Paper n° 1777.
- Burnside, C., D., Dollar, 2000, "Aid, Policies and Growth", *American Economic Review*, Vol. 90, n° 4, September, pp. 847-868.
- CEA/OCDE, 2012, « Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique : Promesses et résultats », Rapport conjoint.
- Cling, J-P, Razafindrakoto, M., Roubaud, F., 2000, *Les Nouvelles Stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica.
- CNUCED, 2012, Rapport sur la transformation structurelle et le développement durable en Afrique, UNCTAD/ALDC/AFRICA/2012.
- Cohen, D, S.G., Jeanneney, P., Jacquet, 2006, « La politique d'aide au développement de la France », Réalisé en PAO au Conseil d'Analyse Économique, Paris, La Documentation française.
- Collier, P., D., Dollar, 1999, "Aid Allocation and Poverty Reduction", World Bank Policy Research working Paper n° 041, January (April revision).
- Coussy, J., 2006, « Etats africains, programmes d'ajustement et consensus de Washington », *L'Economie politique* n° 032 - octobre.
- Fitoussi, J-P, 2013, *Le théorème du lampadaire*, Editions les liens qui libèrent.
- Gendarme, R., 1963, *La pauvreté des nations*, Paris, Cujas.
- Gendarme, R., 1981, *Des sorcières dans l'économie : les multinationales*, Paris, Cujas.
- Grellet, G., 2012, « Les stratégies de lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne : une approche critique des nouveaux consensus », *Revue de droit, de science politique, d'économie et de gestion*, n° 01 octobre, pp. 39-58, Faculté des sciences économiques et juridiques, Université Abdou Moumouni de Niamey.
- Guillaumont, P., 1985, *Economie du développement*, tome 2, Paris, Presses Universitaires de France, 464 p.
- Guillaumont P., L., Chauvet, 2001, 'Aide and Performance: A Reassessment', *Journal of Development Studies*, vol. 37, n° 6, August, pp. 66-92.
- Hansen H., F., Tarp, 2000, "Aid Effectiveness Disputed", in Finn Tarp (ed), *Foreign and Development: Lessons learn and Direction for the future*, Routledge, London.
- Hugon, Ph., 2009, « L'économie de l'Afrique », 6^{ème} édition, Paris, La Découverte, 127 p.

- Iansa, Oxfam et Saferworld, « *Les milliards manquants de l'Afrique* », document d'information n°107, oct. consulté sur le site web : www.oxfam.org.
- Kuznets, S., 1968, in L., Klein, K., Ohkawa, "Economic growth: the Japanese experience", Irwin, cite par Shahid Yusuf et R. Kyle Peters, capital accumulation and economic growth: the Korea paradigm, Banque Mondiale, Staff working Papers, n° 712, 1985.
- Lambert, D-C, 1996, « La fin du sous-développement », in *Entreprise et développement : Mélanges en l'honneur de René Gendarme* (s- dir de J. Brot), Editions Serpenoise.
- Lensink, R., D., Morrissey, 2000, "Aid Instability as a Measure of Uncertainty and the Positive Impact of Aid and Growth", *Journal of Development Studies*, vol. 39, n°3.
- Lewis, W.A., 1955, "The Theory of Economic Growth", London, George Allen & unwin, Homewood, III., Irwin.
- Mainguy, C., 2010, « L'aide publique au développement de l'Union européenne dans un contexte de crise », L'observatoire des politiques économiques en Europe, hiver.
- Mcgrillivray, M., 2003, « Efficacité de l'aide et sélectivité », *Revue d'économie du développement*, n°4 décembre, de Boeck, pp. 43-62.
- Narayan, D. *et al.*, 2000, "Voices of the poor", Banque Mondiale et Oxford University Press.
- Nurkse, R., 1953, *Les problèmes de formation du capital dans les pays sous-développés*, Paris, Cujas.
- Nurkse, R., 1961, "Balanced and unbalanced Growth", in Haberler G. et Stern N.H (éds), *Equilibrium and Growth in the World Economy*, Harvard University Press, Cambridge, Mass.
- Perroux, F., 1982, *Dialogue des monopoles et des Nations. Equilibre ou dynamique des unités actives*, Press universitaire de Grenoble.
- Jacquet, P., 2009, « Le big push de Paul Rosenstein-Rodan », *Le Monde Economie*, 20 Janvier, Paris.
- Rosenstein-Rodan, P.N., 1943, « Problem of Industrialization in Eastern and South-Eastern Europe », *Economic Journal*, vol. 53, pp. 202-211.
- Roland-Holst, D. et Tarp, F., 2003, « De nouvelles perspectives pour l'efficacité de l'aide », *Revue d'économie du développement*, n° 2-3 Septembre, de Boeck, pp. 151-180.
- Rostow, W.W., 1960, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Le Seuil, 254 p.
- Semedo, G., Gercie-Leo, U. et Rabelais, F., 2013, « Les raisons d'être optimiste : pourquoi le décollage de l'Afrique est-il possible ? », Communication 3^e Congrès des Economistes Africains organisé par la Commission de l'Union Africaine, Dakar, les 6 et 8 mars 2013.
- Severino, J-M et Ray, O., 2010, *Le Temps de l'Afrique*, Paris, Odile Jacob.
- Vernieres, M., 1991, *Economies des Tiers-Mondes*, Paris, Economica.

